

COMMUNE D'ARSY

DEPARTEMENT DE L'OISE

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal (Article L 2121-25 du CGCT)

Selon l'ordonnance n° 2021-1210 du 7 octobre 2021 et du décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021, le procès-verbal du 15 Décembre 2022 sera adopté lors de la prochaine séance de conseil municipal et publié après son adoption sur le site internet de la Commune. Un exemplaire papier sera affiché dans la boîte d'affichage de la Mairie.

DELIBERATION	VOTE
Demande de DETR (2 ^{nde} tranche) construction restaurant scolaire	A l'unanimité POUR
Demande de DSIL pour la construction restaurant scolaire	A l'unanimité POUR
Demande de fonds de concours « équipement structurant » à la CCPE pour la construction du restaurant scolaire	A l'unanimité POUR
Demande de fonds de concours « transition écologique » à la CCPE pour la construction du restaurant scolaire	A l'unanimité POUR
Demande de fonds d'aide aux projets locaux des Communes Rurales de moins de 2000 habitants aux Hauts de France	A l'unanimité POUR
Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023	A l'unanimité POUR

Affiché à ARSY le 16 DECEMBRE 2022

Le Maire,
Joël THIBAUT